**CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

**MOYENS DE PAIEMENTS ACCEPTÉS**
Chèque bancaire ou postal, à l’ordre du Domaine des Prés Verts, carte bancaire :

**MODIFICATION OU ANNULATION DE VOTRE SEJOUR AVANT VOTRE ARRIVEE**Toute modification demandée en terme de dates ou de durée doit être validée par le responsable clientèle dans un délai minimum de 10 jours précédent votre date d’arrivée. Elle pourra faire, le cas échéant, l’objet d’une facturation complémentaire.
- Pour tout séjour annulé dès la réservation effectuée, nous retiendrons l’équivalent de 20 % du séjour.
- Entre 30  et 15  jours avant le séjour, il sera retenu 50 % du montant.
- Entre 15 et 7  jours avant le séjour, il sera retenu 75 % du montant.
- Pour tout séjour annulé dans les 7 jours précédant la date d’arrivée, interrompu ou non consommé pour quelque raison que ce soit, la totalité du montant du séjour réservé sera redevable ou restera acquise au Domaine des Prés Verts.

En cas d’empêchement de dernière minute, il est impératif de prévenir la réception  au 03.45.44.05.60

**ANNULATION DE SÉJOUR PAR LE DOMAINE DES PRES VERTS**En cas d’alerte météo « orange », avec des événements extérieurs annoncés (intempéries, tempête, orages) indépendants de notre volonté, la direction se réserve le droit d’annuler votre séjour pour des raisons de sécurité. Dans ce cadre, nous vous proposerons le report de votre séjour  à une date ultérieure, dans les 12 mois courants. En cas d’impossibilité de report, l’intégralité des sommes versées vous serait remboursée ; aucune autre indemnité ne pourra être réclamée.

**TARIFS**
Les tarifs figurant sur notre site Internet ou nos brochures sont susceptibles d’être modifiés en fonction des conditions économiques ou de dispositions réglementaires, ils s’entendent toutes taxes comprises. Seul le prix figurant sur votre bon d’échange ou autre courrier de confirmation fait foi.

**ANIMAUX**
Les animaux sont strictement interdits au Domaine des Prés Verts, aucune tolérance ne peut-être pratiquée.

**OBJETS DE VALEUR**Il est recommandé de ne pas laisser d’objets de valeur dans les chambres. Toutefois, un coffre est prévu à cet effet permet de sécuriser vos biens précieux. La direction se décharge de tout objet de valeur perdu ou volé.

**RÉCLAMATIONS**Toute réclamation relative à un séjour doit être adressée par lettre recommandée avec A.R. dans les 15 jours qui suivent le séjour à l’adresse suivante :
Le Domaine des Prés Verts, 10/12 Impasse des Prés Verts – Hameau de Pochey 21 230 JOUEY

**LITIGE** : En cas de litige, il faut s’adresser soit à l’une des juridictions territorialement compétentes en vertu du code de procédure civile, soit à la juridiction du lieu où vous demeuriez au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable/

**INFORMATIONS PRATIQUES POUR VOTRE SEJOUR**
- Pour préparer votre séjour : il est indispensable de vous munir d'un téléphone portable chargé.
- En cas d’arrivée tardive ou d’empêchement de dernière minute, il est impératif de prévenir le maître d’hôtel.
- Les chambres sont disponibles à partir de 17h. Le jour de votre départ, votre chambre doit être libérée avant 12h30.
- La fiche minibar doit impérativement être complétée selon vos consommations de produits du minibar et de boissons chaudes. Toute consommation non déclarée sera facturée dès vérification de la chambre.
- A la fin de votre séjour, vous êtes invités à vérifier que vous n’avez laissé aucun effet personnel dans la chambre. Tout objet personnel, à l’exclusion des denrées périssables, devra être réclamé dans le mois suivant votre départ.
- Les objets trouvés sont expédiés après réception du montant des frais postaux relatifs à leur envoi.